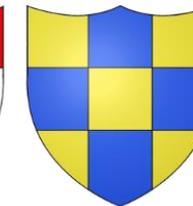
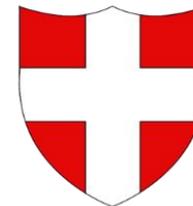
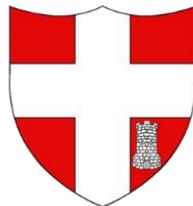
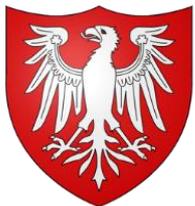


MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

Tarentaise - Chablais - Haute-Savoie - Faucigny - Savoie Propre - Genevois - Maurienne



Pourquoi le M.C.V.S.

RASSEMBLER - RESTAURER - BENEFCIER

Notre TERRITOIRE possède des droits attribués par les puissances.

Le M.C.V.S. existe, si cela vous interpelle **ADHEREZ** pour les retrouver.

INFORMATION IMPORTANTE

A l'attention des membres de l'association M.C.V.S. et M.C.S.E.

Nous avons programmé l'assemblée générale ordinaire annuelle des 2 associations le samedi 11 avril 2020 à MARLENS.

Pour les raisons que vous connaissez, nous ne serons pas en mesure d'assurer cet événement. Nous reportons donc l'assemblée à une date ultérieure.

Dès connaissance de la fin du confinement et de l'interdiction de regroupement de personnes lors de réunions publiques ou privées, nous vous informerons en temps et heure de la programmation d'une nouvelle date qui apparaîtra sur la page d'accueil du site de « Savoie fédérale ».

Nous nous excusons donc auprès de tous nos membres pour ce report indépendant de notre volonté.

Le président Pierre BIGUET



**Notre permanence tous les samedis
matin de 10 h à 12 h sur le parvis du
Sénat (Tribunal de Chambéry)
Depuis sept ans, nous sommes
essentiellement actifs et agissants.**

L'INSTRUCTION AVANT 1790

Suite du bulletin N° 9

La loi de 1738, qui donna enfin une existence légale, une reconnaissance officielle aux Conseils communaux dont toutes les paroisses devaient être pourvues à l'avenir, fut une grande amélioration dont les effets salutaires ne tardèrent pas à se faire sentir.

Les magistrats municipaux y perdirent un peu de leur initiative et de leur libre arbitre, quelque chose de leurs franchises communales ; mais l'appui, la direction et la surveillance de l'autorité supérieure, la protection et le concours paternel des intendants qui représentaient le roi dans les provinces, produirent les meilleures effets, et les écoles n'y perdirent rien non plus.

C'est surtout à partir de cette époque qu'on commença à transporter, à leur profit, d'anciens fonds d'aumônes, de confréries, etc... , et on trouve même plusieurs de ces virements qui ont été effectués en vertu de billets royaux.

L'année 1737 apporta une mesure importante pour le perfectionnement de l'instruction publique : la création d'un réformateur dans chaque province.

L'état de tous ceux qui furent nommés, en exécution de l'édit de 1737, prouve qu'on en plaça un dans la plupart des villes qui possédaient un collège un peu important ; ainsi, Chambéry, Rumilly, Annecy, Saint-Jean-de-Maurienne, Moûtiers et Thonon furent les résidences assignées à tous ceux du duché de Savoie.

Les collèges de Bonneville et de la Roche étaient dans le ressort du réformateur d'Annecy, et le collège d'Evian dépendait du réformateur de Thonon.

« D'après ALEXIS DE JUSSIEU » Colette BIGUET

Suite au prochain numéro .../...

Vous désirez vous procurer :
Un jeu de support de plaque,
Une carte d'identité où
Adhérer à notre mouvement ?
Contactez nos Vice-présidents ainsi que les personnes citées en fin de bulletin ou simplement sur notre site internet « etatfederaldesavoie.com »



RECETTE OUBLIEE OU MECONNUES DE CHEZ NOUS

LES ETOILES DE SAVOIE

Réunissez dans un saladier : 500 grammes de farine,
250 grammes de sucre en poudre,
125 grammes de noisettes écrasées,
1 sachet de levure,
2 œufs entiers,
125 grammes de beurre ramolli,
Un peu de vanille en poudre et un verre d'eau,

Pétrissez bien le tout et couvrir d'un torchon, laissez reposer pendant 1 demi-jour.

Étalez ensuite votre pâte et, à l'aide d'un emporte-pièce en forme d'étoile, découpez vos petits gâteaux, que vous saupoudrez de sucre avant de passer au four chaud pendant 10 minutes.

Certaines Savoisiennes rajoutent à leur pâte 1 cuillerée à café de cannelle en poudre.

D'autres réservent un petit trou au centre de l'étoile pour y placer de la confiture.

« D'après Claude MULLER » - Evelyne HARLAY



SAVOIE FEDERALE et son M.C.V.S. vous remercient de votre présence ce mercredi 19 février 2020 au restaurant « La Table d'Auré » à Chamousset, pour commémorer le 604^{ème} anniversaire de la reconnaissance de la Savoie.

Texte paru en juin 1970 dans « SAVOIE PSU »

« Attachés à leur pays, les habitants de la Tarentaise ont d'abord vu, dans le développement du tourisme, la possibilité de rester sur place, grâce aux emplois créés.

Mais, assez vite, ils se rendent compte des énormes profits retirés de l'exploitation des richesses naturelles, tandis qu'eux-mêmes, une fois leur terrain vendu, sont exclus du processus de développement touristique.

Ils sentent, peu à peu, le promoteur tout régir, sans qu'ils aient leur mot à dire : tous les postes importants, dans la gestion comme dans l'animation de la station, sont confiés à des gens choisis par le promoteur presque tous venus d'ailleurs, jusqu'au jour où la mairie elle-même est prise en main par un homme « compétent » qui a généralement investi dans la station et reste liée au promoteur »

En fait je peux dire que :

Cette dépossession des montagnards a été inéluctable.

L'or blanc ne s'est guère déversé sur les populations locales.

Le slogan « enrichissez-vous » qu'on brandissait, devant les Savoisiens, pour les amener à coopérer et à vendre leurs terrains n'a été qu'un leurre.

Et, à part quelques individualités et quelques malins aucun des Savoisiens n'ont fait fortune.

Il est évident que nos hommes politiques de l'époque à aujourd'hui, n'ont rien fait pour que cela change, bien au contraire.

Pierre BIGUET

N'oubliez pas notre collégiale tous les

1^{er} vendredis de chaque mois à

FAVERGES – 373 route du Tovey



PENSEZ

A FAIRE ADHERER VOS AMIS

LA COMBE DE SAVOIE – Suite du bulletin N° 9

On avait déployé toutes les ressources de l'art pour mettre en état de résister : elle était défendue par le marquis de Bagnosc et l'ingénieur Baroncelli.

Investie par l'armée française, que commandait Monsieur de Saint-Ruth, lieutenant du maréchal Catinat, elle supporta, sans être ravitaillée, dix-neuf mois de blocus, trente-cinq jours de tranchée ouverte, un bombardement de dix-sept jours, ayant contre elle trente-deux pièces de canons en batterie, et un certain nombre de mortiers qui lui lancèrent près de trois mille bombes.

Réduite à n'être plus qu'un monceau de ruines, et n'ayant plus d'espoir d'être secourue, la place capitula le 22 septembre 1691 ; le maréchal Catinat y fit son entrée.

Les détails de ce siège qui coûta 8.000 hommes à l'armée française, se trouvent consignés dans l'intéressant journal tenu par Bertrand de Chamousset, officier de l'armée assiégée.

Cette place, investie de nouveau en 1705, fut prise après un blocus d'un an. Les français démolirent alors toutes les fortifications ; on ne les rétablit pas, et Montmélian cessa d'exister, en tant que ville de guerre.

Toutefois, en 1792, les Sardes, dans l'espoir d'arrêter les français, élevèrent des redoutes sur les ruines du vieux château ; mais le 1^{er} septembre, à l'approche de nos soldats, ils évacuèrent les redoutes, laissant une mèche allumée dans un magasin à poudre, qui sauta avec un vacarme épouvantable, et causa quelques dommages à la ville.

Les Sardes en se retirant rompirent une arche du pont de l'Isère ; ce qui leur permit de battre tranquillement en retraite et par la route de la Maurienne.

Tel est l'historique sommaire de cette place, longtemps considérée comme le boulevard de la Savoie, et dont il ne reste aujourd'hui que des débris de remparts, des assises de tours, des vestiges de chemins couverts, de voûtes et de fossés.

Un vignoble plantureux, appartenant à huit ou dix propriétaires, prospère sur cet emplacement, que Mars a cédé à Bacchus, à la satisfaction de tout le monde en général et des grumeurs en particulier.

Groupée au pied du rocher, au sud-est et à l'est, la ville de Montmélian ne présente aucun attrait au touriste.

L'église est perdue dans un pâté de maisons ; il faut, pour y arriver traverser un passage étroit et descendre plusieurs marches.

CULTURE LEMANIQUE

La Savoie et la langue française

(Suite du N° 9)

La Sapaudia étant relativement peuplée, riche et bien desservie par les routes romaines à quelques kilomètres d'Agaune, va aspirer moines et pèlerins qui peuvent en toute quiétude jouir de l'abri de paix intérieure du pays, y travailler et se livrer à leurs pratiques.

Le sacrifice de Mauricius et de ses légionnaires les a tant frappés qu'ils se forment en communautés ou individuellement s'en vont par l'Europe afin d'y prêcher l'Évangile pour laquelle ils sont dorénavant prêts à se sacrifier comme eux.

De la ville de Saint Maurice construite aux alentours d'Agaune, pour perpétuer le souvenir, partirent nombre de futurs saints, tels Saint Bruno, Saint Etienne qui s'en alla convertir en Tatra, Saint Nicolas Lanfranc du Val d'Aoste qui partit pour la Normandie créa une abbaye à Bec-Halluin et l'église Saint Etienne de Caen...

Dès 962 la Savoie fait partie du Saint-Empire, et du Jura au Val d'Aoste les échanges de tous ordres s'effectuent à l'abri des luttes intestines.

La communion des peuples venus des siècles pour honorer et réfléchir sur le sacrifice de Mauricius a créé avec la latinité pastorale une osmose encore timide, qui Parce qu'elle descend du peuple et de moines subalternes va être appelée la langue vulgaire.

L'épiscopat nommé par Rome qui ne connaît lui que le latin va devoir se former s'il veut être à même de s'assurer la maîtrise de ses ouailles.

En l'an 1036, commence la deuxième phase de progression linguistique en Savoie.

Les premiers rudiments de la langue lémanique s'ébauchent.

« D'après les notes de Pierre RATINAUD » Colette BIGUET

Suite au prochain numéro.../...

Vous pouvez retrouver l'intégralité sur notre site : www.etatfederaldesavoie.com

ABONNEMENT ANNUEL 10 EUROS - POUR LES NON-ADHERENTS

Halte à la sous-France, que vive la Savoie Fédérale

Voilà ce qu'écrivaient les membres délégués du gouvernement de la défense nationale français, courant septembre 1870.

Descendez de vos montagnes, robustes gars, quittez vos villages, et dites adieu à ceux que vous aimez.

Enfants de la Savoie, allez où vos frères les francs-tireurs des Alpes, rejoignez vos mobiles et groupez-vous sous les plis du drapeau de la noble France souillée et dévastée, de la France qui vous réclame.

A elle seule maintenant vos bras et vos cœurs et pour elle seule, pour sa défense, citoyens libres hier, aujourd'hui devenez soldats.

Savoisiennes, Savoisiens, ça vous plaît ???

Peu de temps après le 17 décembre 1870, le préfet Jules Philippe faisait paraître la circulaire suivante :

« Les gardes nationaux mobilisés faisant parti de la 2^{ème} compagnie du 2^{ème} bataillon de la 1^{ère} légion, comprenant les communes de Rumilly, Bloye, Massingy, Marigny-Saint-Marcel, Moye, Boussy, Sales, sont invités à se présenter le lundi 9 décembre courant, à une heure du soir, au magasin des tabacs, à Rumilly, pour y être incorporés.

Ceux qui ne répondraient pas à cet appel seraient portés absents et s'exposeraient à être recherchés comme réfractaires.

Nous recommandons à tous d'apporter avec eux deux chemises, un tricot de laine, des caleçons et une bonne paire de souliers.

Il est de votre intérêt de vous munir de ces effets indispensables pour la saison dans laquelle nous nous trouvons. »

Comme quoi la tentative de séduction des membres délégués n'avait pas eu l'effet escompté.

Pierre BIGUET

RETROUVONS ENSEMBLE LA SOUVERAINETE DE NOTRE TERRITOIRE

Adhérer au Mouvement Citoyen des Voix de Savoie pour

- Retrouver notre territoire.
- Restaurer notre identité Savoisienne.
- Retrouver nos titres et nos racines.
- Bénéficier de nos institutions.
- Retrouver notre neutralité et nos droits.

En téléchargeant le document sur notre site.

Vous pouvez également contactez :

Evelyne HARLAY - eve.harlay26@gmail.com

Dominique NOYEAU - dominiquenoyeau@orange.fr

Pierre BIGUET - 73popu@orange.fr

Colette BIGUET - 06.15.89.21.50

Et aussi tous les responsables de province

DANS LA PEAU DE NOS ANCESTRS

COMMENT FAISAIT-ON AVANT D'INVENTER LE PAPIER TOILETTE ?

Il aura fallu attendre 1857 pour qu'un américain, Eugène GAYETTY, commercialise pour la première fois du papier spécifiquement conçu pour un usage hygiénique.

Il faudra attendre deux décennies et l'année 1879 pour que quelqu'un ait l'idée de le vendre en rouleaux, et ce n'est qu'à la fin du siècle que le papier hygiénique sera vendu perforé afin d'en faciliter le découpage.

A la même époque, l'usage de papier hygiénique se répand en Europe.

Mais avant, comment faisait-on ? Eh bien, on utilisait des végétaux ou du tissu. Lin, chanvre, et plus tard coton, tout était une question d'époque, de mode et de goût !

Au XVIII^{ème} siècle, la diffusion massive de journaux ne rendra pas service qu'à la diffusion de l'information.

« D'après Guy Solenn » - Evelyne HARLAY

BULETIN TRIMESTRIEL DU MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

N° 10 – 2^{ème} trimestre 2020

Notre site : www.etat.federaldesavoie.com